

Rapport de Stage

Félix Poyer

Formation à la Recherche Documentaire et valorisation des collections en Cartothèque Universitaire



Travail réalisé dans le cadre du Diplôme Universitaire
« Techniques Documentaires et Médiation Culturelle »
Sous la direction de Mme Nathalie Rigaud

Remerciements

Merci à Nathalie Rigaud et à Marine Valois pour leur charmant accueil au sein de la cartotheque de l'U.F.R. « Territoires Espaces et Sociétés », dépendant de l'Université de Paris-VIII.

Merci également aux étudiants et aux enseignants, pour les conseils prodigués et le temps partagé.

INTRODUCTION

Ce rapport a été réalisé dans le cadre du stage de fin d'étude du Diplôme Universitaire « Techniques Documentaires et Médiation Culturelle », session 2011.

Accueilli au sein de la cartoθήque de l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) T.E.S. de l'Université de Paris-VIII, le thème de mon stage était la mise en valeur et l'évaluation d'un fond spécialisé. Ce travail entend exposer les problématiques actuelles d'un métier particulier au sein du monde de la Documentation, celui de Bibliothécaire d'UFR.

J'ai durant ce stage, réalisé trois « Quiz », deux d'entre eux ayant vocation à sensibiliser étudiants et chercheurs de manière ludique à la recherche documentaire (à consulter -sans attendre- Quiz « Internet » à l'adresse suivante : <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/rubriks/carto/cartorub/iup/quiz1/questionnaire0.php> et Quiz « Recherche Documentaire » à l'adresse suivante : <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/rubriks/carto/cartorub/iup/quiz2/questionnaire0.php>) Le troisième porte sur l'histoire de la cartographie et entend participer à la vie du site, tout en mettant en avant les évolutions d'un support documentaire spécifique (<http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/rubriks/carto/cartorub/iup/quiz3/questionnaire0.php>).

Cette mission au cours du mois de juin 2011, aura attiré mon attention sur deux aspects majeurs du travail de bibliothécaire, que l'on peut appeler des « fondamentaux » dans le cas de petites structures de ce type, dans un contexte de mutation profonde des pratiques qui l'animent.

La question de la recherche documentaire et principalement des moyens de formation dont dispose la cartoθήque constitue notre premier angle d'approche de l'activité de la cartoθήque. Le second, à priori tout aussi classique si l'on en croit la littérature appliquée aux bibliothèques, tend à mettre en lumière les moyens de la mise en valeur de collections très spécialisées.

Les spécificités d'une cartoθήque, de ses missions comme des réponses apportées aux évolutions du métier, ne manqueront pas d'apparaître tout au long de cette présentation.

1-1 CADRE GENERAL DU STAGE : PARIS-VIII

La fondation de l'Université de Vincennes date de 1969. En 1981, l'université s'installe à Saint-Denis (93) et prend le nom d'Université Paris-VIII Vincennes-Saint-Denis. C'est un établissement d'enseignement supérieur spécialisé en Sciences Humaines et Sociales, qui accueillait 30 000 étudiants en 1980 et en accueille 23 000 aujourd'hui.

L'U.F.R. TES à Paris-VIII

L'U.F.R. Territoires, Environnement et Sociétés existe depuis 1984. Cet U.F.R. regroupe actuellement les départements « Anthropologie », « Géographie » et « Méditerranée – Monde Maghrébin ».

Installé depuis 2005 dans un bâtiment neuf, le bâtiment D, cet UFR est relativement isolé du reste de la Faculté.



Le plan de l'Université.

La Bibliothèque Universitaire

La Bibliothèque Universitaire est située dans un autre bâtiment, à quelques minutes de là. Cette grande bibliothèque a été conçue comme l'équipement majeur de l'Université, le lieu de la pluridisciplinarité (chère à Paris-VIII) par excellence.

Ses collections en accès direct se composent de 150 000 ouvrages et plus de 1000 titres de périodiques. Il existe en plus de cela un ensemble de collections et des fonds spécialisés : 200 000 volumes sont archivés dans les magasins en accès indirect.



L'espace Histoire-Géographie de la B.U. De Paris-VIII

Elle occupe depuis 1998, un bâtiment spacieux et lumineux situé au coeur de l'université. Cette bibliothèque est l'œuvre de l'architecte Pierre Riboulet.

1-2 UNE CARTOTHEQUE EN MILIEU UNIVERSITAIRE

Qu'est ce qu'une cartothèque ?

Une cartothèque est d'ordinaire, au sein des universités, une bibliothèque d'UFR – c'est-à-dire dépendant d'un département- autonome vis-à-vis du Service Commun de la Documentation.

Comme toute B.U.F.R., ses rapports formalisés avec le S.C.D. en font soit une Bibliothèque *associée*, soit une Bibliothèque *intégrée*.

Situées au plus près des départements de géographie qu'elles ont pour mission de servir, les cartothèques d'UFR disposent d'un fonds de documents cartographiques en lien avec les enseignements des enseignants. C'est un lieu à vocation pédagogique : en conséquence, les acquisitions concernent en majorité des cartes de France réalisées par l'Institut Géographique National (I.G.N.), chaque titre étant acheté en un nombre d'exemplaires important afin de satisfaire aux exigences des séances de travaux dirigés.

En plus de ces grandes séries cartographiques indispensables aux études géographiques, les cartothèques ont acquis, souvent par don, un grand nombre d'autres documents : des cartes spécialisés (cartes marines, cartes de navigation aérienne, cartes de la population, cartes de la végétation, cartes murales, cartes pédologiques, cartes géologiques, etc) mais aussi d'autre types de documents : photographies aériennes, aéroposters, images satellitales, cédéroms, etc. La variété de ces fonds est né de la spécificité des enseignements et des équipes enseignantes. Chaque cartothèque dispose donc de fonds particuliers qui la différencie des autres cartothèques universitaires. Le terme générique de cartothèque n'indique en rien cette diversité.

Outre ces spécificités, il est à noter qu'une cartothèque est très souvent jumelée avec une bibliothèque au sens classique, cet ensemble étant communément appelé BUFR.

Cette bibliothèque comportant un fond spécialisé en géographie voire en cartographie, dispose de collections naturellement complémentaires avec la mise à disposition de documents cartographiques.

La cartoθήque de l'Université de Paris-VIII



La Cartothèque de l'U.F.R. de Géographie de l'université Paris-VIII existe depuis la fondation de l'université de Vincennes en 1969. Elle est *associée* au SCD depuis 2004, ce qui lui confère un complément de budget annuel, et quelques contraintes, notamment celle de suivre la charte des acquisitions du S.C.D.

La Cartothèque occupe une surface totale de 200 m². Elle se compose d'une salle de lecture de quarante places – avec deux postes informatiques en libre accès – et d'une seconde salle accueillant la majorité des collections de la cartothèque et les bureaux des personnels.

Les collections sont cependant hébergées dans trois pièces différentes et ne communiquant pas directement entre elles. La troisième pièce, où sont rangés quelques ouvrages moins empruntés est une annexe de 15m² partagée avec les bureaux de deux professeurs.

Deux personnes travaillent à temps plein à l'acquisition, au catalogage, au rangement, à l'inventaire, à la communication des documents ainsi qu'à la mise en valeur des collections et à l'administration du site Internet : Nathalie Rigaud, sous le statut d'Ingénieur d'étude ITRF (cat. A) est responsable de la cartothèque, et Marine Valois, technicienne d'information documentaire et de collections patrimoniales ITRF (cat. B), son adjointe.

La cartothèque possède un fonds de 22 500 titres (pour 53 600 exemplaires), composé pour l'essentiel de cartes (19 000 titres pour 46 000 exemplaires). Parmi celles-ci, les séries IGN sur la France occupent une place très importante pour les besoins pédagogiques du département. En plus des cartes, les fonds sont constitués de travaux d'étudiants (700 mémoires), d'atlas (340 titres), d'usuels, de manuels scolaires, de photographies, de documents numérisés et d'un fond naissant de documentaires vidéos. Le soutien en matériel pédagogique pour les cours et l'aide à la recherche sont donc les missions primordiales de la cartothèque.

Ses collections, cartes et monographies, augmentent de 1500 titres par an (50% acquisitions, 50% dons). Son budget se partage presque parfaitement entre le SCD (3000€ par an) et l'UFR TES (3500€ /an).

La cartothèque est ouverte à tous les étudiants sans restriction de cursus, de niveau d'étude, ou d'université. La règle est identique pour le prêt, d'une durée standard de quinze jours renouvelable une fois. Elle compte en moyenne 250 usagers actifs par an dans un contexte de baisse continue du nombre d'étudiants de géographie.

2- LA FORMATION EN RECHERCHE DOCUMENTAIRE : CHRONIQUE D'UNE EVOLUTION AMORCEE

2-1 APERCU DE LA SITUATION DE LA RECHERCHE FRANCAISE A L'ERE NUMERIQUE

Depuis les années 1990, avec le développement d'Internet et surtout depuis les premières heures du XXIème siècle avec la démocratisation de l'ordinateur individuel, la situation des étudiants, chercheurs et enseignants a considérablement évolué.

La croissance du distanciel

Concernant les S.C.D., l'accroissement quasi exponentiel des bases de données scientifiques et des encyclopédies en ligne a considérablement contribué à repenser les moyens dont disposent les professionnels pour mener à bien leurs missions. Mais du côté des publics, l'émergence des bases de données n'a pas immédiatement conduit à un renouvellement des pratiques, bien souvent, par manque soit d'information quant à la réalité de ses offres, soit de compétence quant à l'exploration efficiente de ces bases.

Une carence pour les milieux universitaires ?

Le constat le plus pertinent est celui d'une notable carence entre les moyens proposés aux usagers et leur formation effective.

Ce constat a été suivi d'effets ; depuis cinq à dix ans, les universités françaises mettent en place différents services d'aide et de formation à la recherche dans les SCD.

La formation des usagers, mission importante des bibliothèques universitaires, est à présent inscrite dans les « plaquettes » de formation des étudiants de Licence...

2-2 LA SITUATION A PARIS-VIII

Le SCD de Paris-VIII, un SCD dynamique

Le SCD de Paris VIII a construit depuis une vingtaine d'années une offre pionnière de formation à la recherche documentaire.

« En 1984, dans le cadre de la réforme des enseignements supérieurs, l'Université de Paris-VIII a introduit, dès le premier cycle, parmi les « Langages fondamentaux » prévus par la loi Savary, des enseignements en Information scientifique et technique (IST), complétés en 1997 par l'obligation de dispenser un enseignement de « Méthodologie du travail universitaire » (MTU). »

Mireille LAMOUREUX, *Bilan et perspectives de l'enseignement de méthodologie documentaire à l'Université de Paris 8*, 2008

Cet enseignement est donc à présent une obligation pour les étudiants de Paris-VIII dans le cadre d'un EC répondant au nom de « Méthodologie de la recherche documentaire et du traitement de l'information », combinant éducation à l'information et méthodologie de travail au sens large. De plus, renouvelant cette année l'ensemble de son site Internet, le SCD a initié un projet de tutoriels en ligne portant sur l'utilisation des bases de données et la production de documents numériques : <http://www.bu.univ-paris8.fr/tutoriels> (consulté le 28 juin 2011).

Cette dynamique n'est pas sans entraîner dans son sillage les partenaires de la B.U. Au sein de la cartothèque, la nécessité de former les publics est une problématique qui est loin d'être ignorée.

Un processus en cours à la cartoθήque de Paris-VIII

Le site de la cartoθήque met ponctuellement l'accent sur cette question. Dans une rubrique intitulée Aide à la recherche de document, sont proposées des réponses détaillées sur des questions de recherche de documents particuliers, tels les cadastres, les plans de commune, les thèses en ligne, etc. Cette rubrique est régulièrement enrichie.

En plus de cette mise à disposition, un travail de fond est réalisé pour évaluer les besoins en formation, comme l'atteste le rapport de stage de Thomas Fresneau, actuellement en poste à la Cartoθήque de l'Institut de Géographie (FRESNEAU, Thomas : Rapport de Stage : les besoins en formation des étudiants à la cartoθήque de l'U.F.R. de Géographie de Paris VIII, [s.l], [s.n.], 2010).

Mon activité s'est placée dans la continuité directe de celle de Thomas Fresneau : une fois identifiés les besoins, il convenait d'amorcer la mise en place, au sein de la Cartoθήque, d'outils de formation en matière de recherche documentaire complémentaires avec l'offre de la B.U. de Paris-VIII.

S'agissant d'une offre de recherche documentaire en ligne, la première étape à atteindre, une fois la prise de conscience des professionnels effective est sans doute la moins évidente : la prise de conscience des publics.

Les cours et tutoriels en ligne sont multiples et plutôt que de refaire ce qui existe déjà, il nous a semblé opportun d'aborder la question sous un jour nouveau, plus ludique.

Nathalie Rigaud ayant réalisé les mois précédent des « quizz » portant sur la connaissance des cartes IGN, et cette initiative ayant été fort bien accueillie par les publics, nous avons convenu que cette forme pouvait tout à la fois nous permettre de participer à la vie du site, et de faire naître, de la part des publics, cette prise de conscience sur l'importance de la formation à la recherche documentaire.

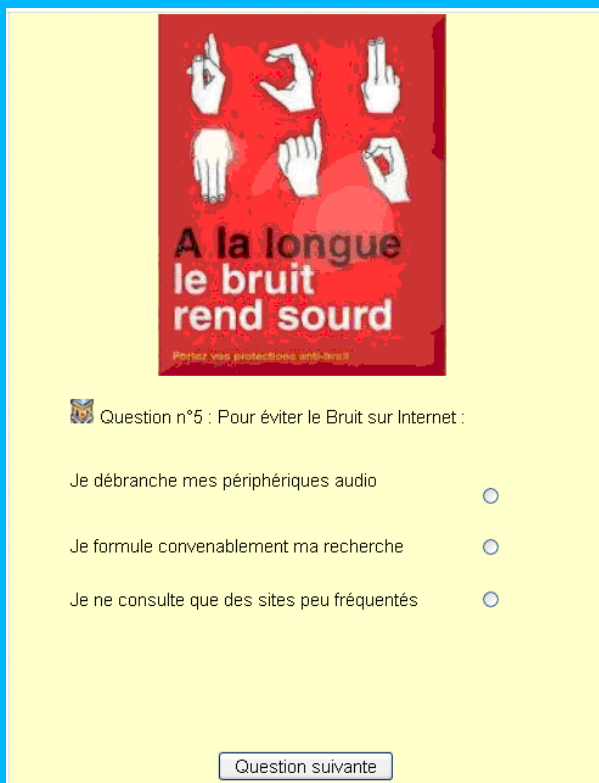
3 questionnaires en 10 questions avec score et réponses...



Trois quizz ont été réalisés et sont en ligne sur le site de la Cartothèque

Le premier quizz à vocation à faire connaître l'outil « Internet » de manière plus approfondie, le second permet d'envisager les méthodes de la recherche documentaire et le troisième, portant sur « l'érudition cartographique » concerne l'histoire de la cartographie.

Ces trois Quizz sont composés de 10 questions, pour lesquelles l'utilisateur se voit proposer un choix parmi 3 réponses.



Question n°5 : Pour éviter le Bruit sur Internet :

Je débranche mes périphériques audio

Je formule convenablement ma recherche

Je ne consulte que des sites peu fréquentés

Question suivante

Chaque question se présente selon le modèle ci-dessus.

Suit une page de résultat avec un commentaire adapté au score (0/de 1 à 3/ de 4 à 6/ de 7 à 9/10).

Puis viennent les solutions, rappelant la question et la réponse appropriée, avec un commentaire et souvent un lien internet pour approfondir la réponse. Enfin une page présente les crédits des images utilisées, et le contexte de réalisation de ces questionnaires.

Mon travail a consisté à dégager des thèmes, à formuler les questions et les réponses, à choisir les meilleures illustrations, parfois à les adapter puis à intégrer le tout dans le « squelette » informatique existant. En effet, la cartothèque avait déjà développé un programme en PHP/MySQL pour 2 quizz relatifs aux séries phare de la cartothèque, soit la Carte topographique de la France au 1:25 000 et 1:50 000.

Il m'a fallu comprendre le déroulement du programme, insérer ce qui me concernait, vérifier et tester soigneusement, et ce, par trois fois.

Il semble un peu tôt pour évaluer la pertinence quantitative de ces quizz. Le compteur Google du site de la cartotheque nous indique cependant que, depuis 10 jours, 29 personnes ont testé le premier quizz, 92 personnes ont testé le second et 15 personnes le dernier. Notons qu'à l'heure actuelle aucun des utilisateur n'a obtenu le score de 10/10.

D'un point de vue qualitatif, les quizz ayant été soumis en « bêta-test » à différents enseignants, il semble que loin de répondre à des interrogations (inexistantes) en matière de recherche documentaire, ils permettent de poser des questions qui jusqu'ici n'étaient pas même soupçonnées !

Ce travail est l'amorce d'un projet conçu pour durer.

En effet, la Cartothèque réalise un journal en ligne mensuel depuis 2010. Sur ces quatre rubriques, l'une est consacrée à l'analyse d'un site Internet en lien avec la cartographie et/ou la géographie.

Cette rubrique sera modifiée dès le mois de septembre. Chaque mois, sera désormais abordée une question relative aux mécanismes de la recherche documentaire : présentation approfondie des opérateurs Booléens, des modes d'interrogation des différents moteurs de recherches et bases de données mises à disposition par l'université ou encore éclairage sur les modes de référencement et d'indexation des documents en ligne. Cette rubrique sera illustrée d'exemples concernant la géographie mais aussi d'autres disciplines qui ont l'usage des cartes comme l'histoire ou l'anthropologie.

Ce projet se veut complémentaire des tutoriels mis en place par le SCD de Paris-VIII ; la cartotheque entend tirer profit de sa grande proximité avec les étudiants et les chercheurs de géographie, afin de servir au mieux leurs besoins.

Notons par ailleurs que le SCD tire profit des initiatives de la cartotheque. Ainsi, dans ce journal mensuel, sont interviewés les enseignants du département de géographie à propos de leurs pratiques documentaires. Les personnels de la BU ont ainsi découverts qu'elles pouvaient être riches et diverses sans nécessairement passer par la bibliothèque universitaire. Ces enseignants ont eux aussi découvert à travers des interviews de personnels de SCD que la recherche documentaire ne s'improvisait pas.

La dynamique entre SCD et cartotheque est donc nourrie des initiatives de chacune.

Problématiques annexes :

Des questions particulières peuvent être posées afin d'approfondir la question somme toute très théorique de la recherche documentaire.

L'une d'entre elle, celle de l'accès effectif aux données numériques, se trouve rapidement évacuée du fait de la démocratisation de l'équipement informatique (les étudiants possèdent pour la plupart un ordinateur portable), de la mise à disposition de postes informatiques fixes (2 en salle de lecture de la cartothèque mais des centaines à la BU et dans d'autres salles de l'université), ainsi que de l'installation d'un réseau WIFI.

L'autre question, pour laquelle le temps n'a rien résolu, est celle du « copier-coller » ou, en d'autres termes du plagiat. Car la cartothèque est un lieu à vocation pédagogique et il est nécessaire d'informer sur ces pratiques illégales favorisées par internet et en augmentation constante.

D'autant que la question est d'actualité. L'un des enseignants, Jean-Noël DARDE, interviewé dans le journal de la cartothèque en Avril 2011 en a fait son cheval de bataille (<http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/rubriks/carto/journal/infodocnon.php?etat=26> –consulté le 29 juin 2011).

Répondre à cette problématique, outre par la méthodologie de la recherche, c'est aussi maîtriser de nouveaux outils, adaptés aux étudiants comme aux enseignants.

Cependant... est-ce encore le cadre d'emploi du carto-thécaire ? Ou faudrait-il s'en remettre à un partenariat plus approfondi avec les enseignants ?

Ce qui impliquerait, cette fois encore, une prise de conscience générale, et non limitée à quelques individus, de ce phénomène. Nous ne sommes qu'aux prémices d'une mutation, elle dépend pour partie de l'implication des enseignants, il est donc difficile d'envisager les évolutions en la matière.

3- LA CARTOGRAPHIE EN EVOLUTION : METTRE EN VALEUR QUELLE COLLECTION ?

3-1 LE GEOGRAPHE, LE CARTOGRAPHE ET LE PROFESSIONNEL DE L'INFORMATION

L'utilisation du document cartographique connaît un bouleversement sans précédent du fait de la libéralisation de l'information opérée par Internet.

Le document cartographique, de la confidentialité à la banalité

Jusqu'à présent outil de pouvoir, outil militaire, la carte était confinée à une certaine confidentialité. Certes il existe des documents à destination du grand public, et ce depuis à peine un siècle.

Mais ne nous y trompons pas : la situation mondiale connaît bien des différences... et pour des étudiants comme des professeurs susceptibles de réaliser des terrains de recherche à l'étranger, quel intérêt que d'avoir des documents de qualité à disposition !

Ainsi que le confiait Nathalie Rigaud, quelle surprise pour des étudiants algériens de trouver ici les cartes topographiques concernant leurs régions étudiées , cartes indisponibles dans leur pays.

Voilà pour la cartographie... mais les pratiques des universitaires vis-à-vis de la carte ont, elles aussi, largement évolué.

Si la carte demeure un support pédagogique privilégié, des pans entiers des collections sont tombés en désuétude. C'est notamment le cas des « photographies aériennes » ou des images satellitales imprimées.

Un nouvel horizon : les Systèmes d'Information Géographique

Avec l'émergence de la géomatique -qui permet de produire numériquement des cartographies dynamiques structurées par couches d'information- les formations qui pouvaient conduire à la pratique de la cartographie « classique » deviennent minoritaires.

Qu'est ce que le S.I.G. ?

« Un système d'information géographique (SIG) est un système d'information capable d'organiser et de présenter des données alphanumériques spatialement référencées, ainsi que de produire des plans et des cartes. (,,)

L'usage courant du système d'information géographique est la représentation plus ou moins réaliste de l'environnement spatial en se basant sur des primitives géométriques. À ces primitives sont associées des informations attributaires telles que la nature (route, voie ferrée, forêt, etc.) ou toute autre information contextuelle (nombre d'habitants, type ou superficie d'une commune par ex.). Le domaine d'appartenance de ce types de systèmes d'information est celui des sciences de l'information géographique.

L'information géographique peut être définie comme l'ensemble de la description d'un objet et de sa position géographique à la surface de la Terre. »

source : Wikipedia.fr consulté le 30 Juin 2011

Le professionnel de l'Information : collecteur ou médiateur ?

Quel est dans ses conditions le rôle du professionnel de l'information ?

Dans un premier temps, et au regard du travail d'accumulation de documents effectué tout au long de l'histoire des différentes cartothèques, il semble que le cartothécaire soit collecteur de documents, et que cette fonction ne soit nullement un pis-aller ; ainsi que nous l'exposons plus haut, il est parfois difficile d'évaluer la valeur réelle d'une carte, que ce soit en terme de date ou de contenu, nul ne connaît la réalité de la rétention d'information géographiques sur l'ensemble du globe.

Le cartothécaire, en tant que professionnel de l'information se doit également d'être un guide dans le monde de l'information. Il est relativement facile de bien connaître son fonds et de communiquer les documents à bon escient aux lecteurs, d'autant plus que le cartothécaire bénéficie du soutien des enseignants. Mais il est bien plus difficile de remplir un rôle de repère dans le monde numérique.

Médiateur de l'information, et des modes d'acquisition de cette information –ainsi que l'illustre notre précédente partie- le cartothécaire ne doit certes pas restreindre son travail au seul champ physique... puisque ce dernier n'est pas –plus- le centre de l'attention !

Pourtant il serait malvenu de l'écarter complètement, eu égard à l'intérêt intellectuel et patrimonial que représente le document physique.

La difficulté pour le cartothécaire est de parvenir à se placer en situation de connaisseur vis-à-vis des nouvelles pratiques cartographiques... elles mêmes nécessitant des formations poussées qu'il n'aura ni le temps, ni les moyens de suivre.

C'est dans cette aporie que se trouve toute la difficulté de la mutation en cours : il s'agit de quitter le rapport « muséal » ou accumulatif sans s'en détacher complètement car le fonds physique reste la raison d'être d'une cartothèque universitaire. Il faut suivre l'évolution technologique pour être en mesure de proposer d'autres types de document ou d'autres formes de gestion du document mais sans s'y noyer. Il faut enfin concilier la vision « classique » d'une cartothèque et de l'enseignement de la géographie car beaucoup d'enseignants y sont attachés, avec l'obligation d'une évolution indispensable, notamment pour les débouchés professionnels des étudiants.

3-2 DEMATERIALISATION ET PERENISATION

La patrimonialisation entre nécessité intellectuelle et valeur ajoutée : une mission tacite ?

La construction d'un patrimoine étendu, c'est-à-dire couvrant de vastes espaces sur des échelles de temps étendues, est un idéal pour le carto-thécaire. Il y a là une mission tacite que les projets d'unification de catalogues les plus récents (CartoMundi) confirment : le faible tirage des cartes, la disparité des collections, semblent justifier un rapport d'accumulation avec document.

Ce mode de construction, fondé sur les acquisitions mais ouvert aux dons finit toujours par poser une double question, celle du stockage (de quelle place disposons-nous ? Pour quelle conservation à travers le temps ?) et celle de la mise en valeur (un document conservé en tiroir a peu de chance d'être connu...).

Et ces questions ont une réponse... si évidente semble-t-il que seul le manque de moyen peut expliquer que cette voie ait si peu été explorée pour le document cartographique : la numérisation.

Le document cartographique numérisé : un idéal si lointain ?

La carte se prête très bien à la dématérialisation. Composée d'un seul feuillet, elle est aisée à visualiser une fois numérisée, et présente l'avantage de porter en elle-même ses propres métadonnées (géolocalisation, échelle, date des relevés et de publication, projection utilisée,...). Pourtant bien peu de carto-thèques universitaires la pratiquent.

Mes premiers jours auprès de la carto-thèque de Paris-VIII m'ont permis de dresser un état des lieux de la présence en ligne de carto-thèques universitaires et plus précisément des offres de cartes numérisées.

Concernant la France, bien peu disposent d'une page présentant leur catalogue, et moins nombreuses encore sont celles qui proposent un ensemble de cartes numérisés. A ce titre, la carto-thèque de Paris-8 fait figure d'exception dans le paysage numérique.

Pour se faire une idée de ce à quoi pourrait tendre une cartoθήque, la visite du site de la cartoθήque (<http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/>, consulté le 29 juin 2011), et l'exploration de ses cartes numérisées (onglet « Cartes numérisées » dans la colonne de gauche), donne à voir ce qui peut être fait. Une trentaine de cartes couvrant surtout l'Europe centrale et la moitié du 20e siècle ont été numérisées. Les outils ? Un simple scanner A3. Cependant, il faut aussi un catalogue en ligne, ce qui est rarement le cas parmi les cartoθήques universitaires, faute de moyens informatiques ou de temps. Il faut souligner que si certaines cartoθήques cataloguent dans le SUDOC, je n'ai trouvé aucun lien vers des cartes numérisées. Quant au catalogage à proprement parler, force est de constater qu'il est loin d'être adapté à des documents si spécifiques que les cartes géographiques...

C'est à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis que l'on trouvera les exemples les plus significatifs de ce que peut devenir une cartoθήque à l'ère numérique (Université d'Austin au Texas <http://www.lib.utexas.edu/maps/> et Université du Michigan <http://www.lib.umich.edu/map-library>); ou comment permettre, via l'animation d'un site, une mise en valeur dynamique de fonds numérisés, anciens et récents.

La première choisit de mettre en avant les cartes liées à des sujets d'actualité, la seconde a mis en place un blog intitulé « geographic curiosities ».

La présence de cartes numérisées apparaît comme un moyen de « capter » des visites sur un site. Une personne qui, intéressée par l'actualité chercherait des documents cartographiques sur la Lybie, par exemple ne manquerait pas de découvrir le site de la cartoθήque de l'Université d'Austin au Texas. Cette université réalisant des dossiers thématiques sur l'actualité y trouve l'occasion de mettre en valeur ses collections, en les insérant au sein d'une sélection de documents d'actualités pertinents et dont la qualité est évaluée par des professionnels de l'information.

La situation française est tout autre. Sur le site SuDOC de l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES), l'on peut trouver des documents secondaires présentant des documents cartographiques ; mais aucune prévisualisation, ni, a fortiori, aucun accès au document réalisé n'est possible. Cette évolution ne semble pas même être envisagée, en raison du faible nombre de cartoθήque (et de leur poids négligeable au sein du réseau SuDOC –la plupart d'entre elles ne cataloguant pas leurs fonds).

Encore un fois il est tôt pour envisager l'avenir des cartothèques universitaires. Pour l'instant, les contraintes sont le peu de personnel et le peu de moyens en temps et en budget. Sans oublier qu'elles sont encore largement vues comme des bibliothèques spécialisées en niant la spécificité de son fonds et son adéquation aux moyens nouveaux donnés par les avancées technologiques. Leur gestion reste souvent encadrée par des préceptes de gestion des bibliothèques: importance du circuit du document aux dépens parfois de la mise en valeur et de la diffusion la plus large possible du document. L'arrivée d'une nouvelle génération moins intimidée par l'informatique et/ou l'externalisation pour ce qui concerne la numérisation, peut changer la donne. Cette évolution sera certainement parallèle à l'évolution de la discipline géographie par rapport aux débouchés professionnels.

Le projet Carto Mundi

« La documentation cartographique est mal référencée en ligne. Face au développement de la numérisation, l'absence d'outil spécifique de gestion de ce patrimoine est devenue déterminante. CartoMundi propose de combler ce vide par un catalogue collectif international en ligne. »

<http://cartomundi.mmsh.univ-aix.fr/Pages/Default.aspx> (consulté le 30 Juin 2011)

C'est autour de ce constat que se structure le projet collaboratif international CartoMundi, auquel l'ensemble du réseau des cartothèques (GéoRéseau) s'est associé. CartoMundi est soutenu par un rassemblement d'institutions coordonné par l'Université de Provence et le Centre national de la recherche scientifique.

Il s'agit dans un premier temps de référencer de manière géo-localisée des ensembles de cartes cohérents. Dans un second temps – et se pose la question des moyens- il conviendra de numériser lesdites cartes pour permettre une diffusion « en ligne » des données rassemblées, afin de constituer une méta-cartothèque numérique.

L'interface de recherche Carto Mundi, Les zones couvertes en orange participent au projet.

Cet outil a le double mérite de mettre la carte et non le livre en document central, et de proposer une collaboration internationale. CartoMundi s'appuie sur les outils informatiques modernes tels que Google Maps.

Il relie des établissements qui n'avaient pas de lien entre eux au contraire des réseaux de bibliothèques. Il pourra permettre à terme un recensement de toutes les cartes et la numérisation d'un grand nombre d'entre elles à travers le monde. CartoMundi ne commence qu'à peine mais il est un signe fort que la carte de géographie est un document différent du livre et qu'un traitement particulier lui est nécessaire. Ainsi, c'est un document géographique et il paraît évident de lui appliquer les moyens informatiques de localisation dans l'espace.

3-3 ELARGIR LES PUBLICS : SORTIR DES CADRES

Au-delà de la mutation technologique, il nous est apparu que la carte n'était plus limitée à l'usage des géographes, enseignants et étudiants. Sans anticiper sur un avenir où la numérisation mettra les cartes à disposition de tous, revenons sur l'effort actuel de la cartothèque de Paris VIII pour élargir ses publics.

L'existence de la cartothèque comme lieu physique n'est pas en question : la salle de lecture est utilisée par les étudiants, les postes informatiques en libre accès sont plus que plébiscités et les collections sont ajustées aux demandes des lecteurs. Si certains d'entre eux réclament des données numériques récentes, la plupart utilisent les documents papier anciens et récents de la cartothèque pour leurs analyses diachroniques (par exemple pour appréhender l'évolution d'une agglomération ou la déforestation). Cependant, la baisse du nombre d'étudiants d'une part et la prise de conscience que la cartothèque est une composante de l'université et non seulement d'un département, ont provoqué un changement d'attitude dans l'équipe de la cartothèque.

Promotion des documents auprès de différents départements

Promouvoir la cartothèque auprès des départements non-géographes, est apparue comme une nécessité et une ouverture.

Historiens, sociologues, anthropologues et bien d'autres disciplines ont le souci de localiser leurs études et d'identifier des territoires. La Cartothèque a conçu des brochures d'information adaptées aux différents usages de la cartothèque et les a diffusés dans l'université. Elle a aussi proposé des visites à d'autres UFR. Quand le nouveau site de l'université a été mis en place, au printemps 2011, la cartothèque a obtenu d'être citée en dehors de la BU, avec une présentation autonome et le lien vers son site.

La visibilité en tant que composante autonome sur le site de l'Université de Paris-VIII ne peut que renforcer cette tendance à l'élargissement des publics, dans le cadre d'une mission purement universitaire.

Cette démarche volontaire de désenclavement conduit à la mise en valeur de la cartothèque en tant que composante à part entière de l'Université, la libérant ainsi de contingences étouffantes : une (trop) grande proximité avec un public restreint.

Diffusion du document hors du cadre universitaire

Les documents cartographiques n'ont pas seulement un usage universitaire. Une pratique « profane » de la carte existe et elle ne doit pas être découragée. Savoir valoriser un rapport non-scientifique avec la carte est un atout pour la cartoθήque dans son désir d'attraction des publics. Ainsi la diffusion de cartes touristiques, routières ou de randonnées participe à la mise en valeur de l'ensemble de la collection.

Le Géoréseau, un brèche dans le quotidien ?

Né en 2005, sous l'impulsion de Nathalie Rigaud, le Géoréseau est le réseau des Cartothèques universitaires françaises. Il réunit une cinquantaine de membres qui se contactent par mel et se rencontrent une ou deux fois l'an.

En se réunissant, en participant à la vie de son site Internet (<http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/georeseau/index.php/qui>, consulté le 30 Juin 2011), les cartoθήcaires ont pu prendre conscience de leur spécificité dans le monde de la documentation universitaire, ainsi que des problèmes communs rencontrés. C'est ainsi l'occasion de trouver ensemble des réponses appropriées aux situations de chacun. C'est l'occasion de se sortir des cloisonnements traditionnels, de se découvrir « profession » et de penser les évolutions de manière conjointe, en connaissance de cause.

Conclusion

Outre le contact avec une ambiance de travail et ce qu'il faut bien appeler un « cadre de vie » (Paris-VIII), ce stage aura été pour moi l'occasion de découvrir les réalités d'une profession particulière du monde des bibliothèques au sein des universités.

Le fait d'avoir eu l'occasion de visiter les différents sites Internet des cartothèques et de constater ce qui se construit ici et là, m'a amené à considérer le travail en bibliothèque -ainsi que j'ai pu le percevoir à Médiadix- comme oscillant entre mise en valeur physique et présence numérique.

C'est le caractère fondamental du lien qui aura retenu toute mon attention : la présence de la cartothèque au sein du département permet des interactions avec enseignants et étudiants, la rédaction d'un journal en ligne permet d'informer bien au delà du département, l'appartenance à un réseau professionnel dynamise les pratiques professionnelles. Cette ouverture semble être l'éléments majeur pour exister... et évoluer avec les moyens technologiques et humains à notre disposition.

Sommaire

Sommaire

INTRODUCTION	3
1-1 CADRE GENERAL DU STAGE : PARIS-VIII.....	4
L'U.F.R. TES à Paris-VIII.....	4
La Bibliothèque Universitaire.....	5
1-2 UNE CARTOTHEQUE EN MILIEU UNIVERSITAIRE.....	6
Qu'est ce qu'une cartotheque ?.....	6
La cartotheque de l'Université de Paris-VIII.....	7
2- LA FORMATION EN RECHERCHE DOCUMENTAIRE :.....	9
CHRONIQUE D'UNE EVOLUTION AMORCEE.....	9
2-1 APERCU DE LA SITUATION DE LA RECHERCHE FRANCAISE A L'ERE NUMERIQUE.....	9
La croissance du distanciel	9
Une carence pour les milieux universitaires ?	9
2-2 LA SITUATION A PARIS-VIII	10
Le SCD de Paris-VIII, un SCD dynamique	10
Un processus en cours à la cartotheque de Paris-VIII	11
Problématiques annexes :.....	15
3- LA CARTOGRAPHIE EN EVOLUTION : METTRE EN VALEUR QUELLE COLLECTION ?.....	16
3-1 LE GEOGRAPHE, LE CARTOGRAPHE ET LE PROFESSIONNEL DE L'INFORMATION.....	16
Le document cartographique, de la confidentialité à la banalité	16
Un nouvel horizon : les Systèmes d'Information Géographique.....	17
Le professionnel de l'Information : collecteur ou médiateur ?.....	18
3-2 DEMATERIALISATION ET PERENISATION.....	19
La patrimonialisation entre nécessité intellectuelle et valeur ajoutée : une mission tacite ?	19
Le document cartographique numérisé : un idéal si lointain ?	19
Le projet Carto Mundi	21
3-3 ELARGIR LES PUBLICS : SORTIR DES CADRES.....	23
Promotion des documents auprès de différents départements	23
Diffusion du document hors du cadre universitaire.....	24
Le Géoréseau, un brèche dans le quotidien ?.....	24
CONCLUSION.....	25
Annexes.....	27
Quelques questions à Nathalie Rigaud et Marine Valois.....	27
Nathalie Rigaud (le 28/06/2011).....	27
Marine Valois (le 30/06/2011).....	30

Annexes

Quelques questions à Nathalie Rigaud et Marine Valois

Nathalie Rigaud (le 28/06/2011)

1- Quelles ont été vos motivations pour travailler dans le monde de la Bibliothèque ?

J'ai suivi un cursus d'Histoire à l'Université. Après ma réussite au CAPES, je suis devenu professeur stagiaire. Avant la fin du stage, j'entamais une reconversion auprès de L'ENSB, la future ENSIBB !

Je me suis orienté dans cette voie car j'ai toujours eu un profond attachement pour les livres. A dire vrai, je n'avais au début pas d'idée préconçue sur le métier.

J'ai ensuite eu l'occasion d'entrer en DESS « Informatique et Gestion », et c'est avec grand plaisir que je me suis occupée de la gestion de bases de données informatisées dans le cadre de mon emploi de Bibliothécaire auprès de l'ENS Lyon (filière Sciences),

2- De votre expérience première, que retenir vous des besoins en recherche documentaire d'un public de bibliothèque d'Université ? Que retenir vous des moyens de valoriser une collection ?

Cette première expérience fut particulière.

D'abord, je m'occupais, à l'ENS, majoritairement de catalogage.

De plus, le public comme les enseignants étaient particuliers; chacun savait exactement ce qu'il souhaitait puisque les enseignants eux mêmes réalisaient acquisitions et indexation...

3- Qu'est-ce qu'une cartotheque ?

Je dirai qu'il s'agit d'une bibliothèque qui « gère » des cartes, avec une pratique relativement similaire à celle d'une Bibliothèque au sens classique... A quelques exceptions près : nous sommes très souvent en dépendance avec un UFR, avons fréquemment peu de personnel et peu de budget...

4- En 10 ans, quelle évolution autour de la définition d'une cartotheque ?

Vaste question ! Au début c'était pour moi un milieu inconnu, fait de distance et de discrétion...

Et pour cause, il n'y avait à cette époque aucun lien entre les différentes cartotheques.

L'une des premières évolutions, en 2002, aura été de se contacter, de découvrir que nos questionnements et problèmes étaient les mêmes...

La première grande découverte aura été, avec le Géoréseau* de voir que nous ne sommes pas des bibliothèques !

La question du catalogage, comme de l'indexation ne sont pas pour nous des priorités... les cartes sont classées par aires géographiques, comportent en elle mêmes toutes les métadonnées...

Nos tâches se sont donc diversifiées, par rapport à l'évolution suivie par celle des autres bibliothèques,

5- Comparativement à votre expérience passée, et à votre connaissance du travail en SCD et BUFR, quels sont les atouts d'une cartotheque ?

Nous sommes très indépendants ! Le travail est rarement rébarbatif, il convient pour nous d'être polyvalents... De plus nous sommes situés au sein même de la vie de l'UFR, ce qui rend impossible de fonctionner en "vase clot". Nous connaissons nos publics, nous vivons au quotidien avec eux !

6- Et les faiblesses de cette situation ?

Cette proximité est également notre principale difficulté. S'il est difficile de faire participer les enseignants à la vie de la cartothèque, sur des projets de moyen et long terme, il est fréquent que telle ou telle acquisition nous soit très chaudement recommandée... parfois pour des documents qui trouvent difficilement leur place dans nos collections !

De plus, trouver la place d'exister en tant que professionnels n'est pas toujours évident... nos publics ont parfois des avis négatifs assez tranches sur le "métier" de bibliothécaire ! La polyvalence présente également un aspect négatif : ce que l'on ne sait pas faire, on ne peut pas le faire. C'est sans doute, avec le manque de temps, l'explication la plus vraisemblable à la faible présence des cartothèques sur le Web.

7-Quelle est la nature de vos rapports avec la BU ?

Nous sommes une bibliothèque associée. A ce titre nous disposons d'un budget de 3000 €/an qui nous est alloué par le SCD. Cela représente la moitié des crédits dont nous disposons. Face à une si grosse structure, je dirai que c'est à nous de nous adapter, en conséquence il est nécessaire de communiquer beaucoup, et régulièrement.

8- Que vous apporte la collaboration avec un SCD dynamique en terme de recherche documentaire ?

Comme toute impulsion venant d'une telle structure, c'est un courant qui nous porte. C'est également l'assurance que notre travail dans le domaine soit reçu avec une attention accrue de la part du SCD.

9- La virtualisation des bibliothèques vous semble-t-elle être une bonne chose ? Sous quelles conditions ?

Un très gros travail est réalisé dans ce sens, depuis l'accès à distance des bases de données, en 2009, la refonte du site du SCD cette année, la mise en ligne de tutoriels... L'évolution de la profession commence à être recueillie et reconnue chez les publics comme chez les particuliers.

Dans le cas des cartothes, la numérisation des documents reste un objectif à développer. Peut être faut il ne pas s'interdire d'envisager une certaine externalisation de la numérisation.

Marine Valois (le 30/06/2011)

1- Comment êtes-vous arrivée dans le « milieu » des Bibliothèques ?

Je suis arrivée en Bibliothèque suite à un bilan de compétences. J'étais jusqu'alors Technicienne en contrôle qualité. Après un stage en Médiathèque (section discothèque), j'ai suivi une formation auprès de Médiadix (Diplôme Universitaire). A l'issue de cette formation, j'ai travaillé dans diverses sections de l'Université Paris-VI (Jussieu), à nouveau en Médiathèque et enfin à Paris-XI (Orsay). Après ma réussite au concours de technicien ITRF, j'ai intégré la cartotheque de Paris-VIII (2008).

2- Quelle est votre expérience en matière de recherche documentaire ?

Le plus fréquemment, il s'agissait d'exposer aux publics l'usage du catalogue de la Bibliothèque. Que ce soit en lecture publique ou en milieu Universitaire, l'outil semble difficile d'accès. J'ai également eu l'occasion de former des Médecins à la recherche sur PubMed (Base de Donnée Médicale). Enfin, à Orsay, j'ai travaillé au service Périodiques, où il était courant que les publics aient des difficultés avec leur recherche, qu'il s'agisse de document papiers ou en ligne.

3- Qu'est ce qu'une cartotheque ?

Je dirai que c'est un lieu où l'on rassemble des collections composées de cartes et d'atlas. Au vu de mon expérience du réseau, j'ajouterai que ce type de structure –en milieu universitaire- emploie peu de personnes.

4- Quels sont ses atouts ?

Avant toute chose sa proximité avec les publics. Insérée dans la vie de l'UFR, elle est réellement au plus près des attentes de son public. L'unicité des documents est un autre avantage : cela permet d'acquérir une réelle expertise dans le domaine.

5- A quelles difficultés avez-vous eu à faire face ?

Travailler exclusivement sous Excel, c'est-à-dire sans SIGB requiert une grande rigueur... De plus le fait que les documents ne soient pas équipés de code-barres en rend la gestion plus complexe.

Egalement, en dépit de la grande proximité avec l'UFR, il est très difficile de faire participer les enseignants à la vie de la Cartothèque... en particulier en ce qui concerne les acquisitions !

6- Au cours de ces deux années et demi de travail à la cartothèque, avez-vous collaboré avec le SCD ?

Ponctuellement, le plus souvent de manière informelle. J'ai également été amenée à collaborer à l'exemplarisation des acquisitions courante en Géographie. C'aura été l'occasion de rencontrer les personnes travaillant sur la même discipline.

7- Que pensez-vous de l'usage d'Internet appliquée aux cartothèques ?

Le système est d'une grande utilité, d'autant que le site à Paris-VIII est très vivant. Au-delà de cette question, il y a là quelque chose de nécessaire à l'accès au document.

8- Qu'en est-il du projet CartoMundi ?

C'est un projet de localisation et de numérisation de séries de Cartes. Il répond à une certaine inadéquation du SUDOC, quant au catalogage de ce type de document.

Il devrait être opérationnel dans les mois à venir.

9- Qu'en est-il de la mise en valeur physique des documents ?

Nous mettons en valeur les nouveautés, présentons des documents originaux, et organisons ponctuellement des expositions autour de collections originales. De plus le « journal de la cartothèque » nous permet de soutenir efficacement ces actions ponctuelles, en informant sur nos projets et en archivant les actions précédentes